

Image not found or type unknown



Après le divorce prononcé.

Par **hava17**, le **18/10/2015** à **16:58**

Bonjour, cela fait un peu plus d'une semaine que nous sommes passés mon ex mari et moi devant Mme la juge des affaires familiales pour divorcer par consentement mutuel, mon ex mari a donné sa nouvelle adresse à Mme la juge comme il l'avait donné aussi à notre avocate. Mais il refuse de quitter la maison où nous habitons avant notre divorce. Cette maison m'appartient, de plus nous étions mariés avec contrat de séparation de biens. De plus, il me menace et bien sur, j'ai peur. Merci à l'avance de m'aider et me dire ce que je dois faire et quels sont mes droits. Encore merci